

<http://www.ouest-france.fr/normandie/saint-vaast-la-hougue-50550/licenciement-economique-pour-les-23-salaries-de-super-u-4166289>

Licenciement économique pour les 23 salariés de Super U



Hier, dès 8 h 30, les 23 salariés de Super U étaient réunis, chacun avec leur dossier, devant le mandataire judiciaire à Cherbourg. Pas de cris ni de discours mais des visages crispés et angoissés sur lesquels on pouvait lire une histoire dont la fin, pour les salariés, est dramatique.

Rappel des faits : fin décembre, Arnaud Périer, directeur du magasin Super U, cessait son partenariat avec l'enseigne. Début janvier, les employés étaient avisés, par le directeur, d'une fermeture temporaire. **« Ce qui s'est passé n'est pas honnête de la part du directeur. On nous a fait miroiter qu'on allait reprendre le travail mais c'était des mensonges »**, estime Aurélie Fontaine, employée du magasin et représentante du personnel.

Le 4 avril, le tribunal prononçait la cessation d'activité. **« Le service de garantie des salariés a été mis en place par le directeur en janvier alors qu'il n'en avait pas le droit avant le passage au tribunal de commerce »**, rappelle Franck Adam, délégué syndical des employés.

Angoisse chez les plus anciens

« Aujourd'hui, Super U est fermé. C'est déplorable de ne voir aucun responsable avec les employés aujourd'hui », insiste Franck Adam. Des salariés qui recevront leurs lettres notifiant leur licenciement le 18 avril. Pour eux, c'est le sentiment de ne pas avoir été soutenu qui prévaut. **« Que ce soit le directeur ou le maire de Saint-Vaast, ils n'ont pas fait preuve de vigilance en faisant miroiter une reprise qui n'a rien d'officielle aujourd'hui. »**

Au cas où un repreneur serait sur les rangs, un nouveau délai serait nécessaire avant une réouverture. « **Le maire nous a dit qu'on allait être au chômage. Le 4 avril, le directeur nous a dit qu'on reprendrait le travail dans trois semaines et le lendemain, nous recevions la lettre de préavis de licenciement** », poursuit Aurélie Fontaine.

Pour certains anciens du magasin, c'est l'angoisse qui prime. « **J'ai 54 ans et cela fait 31 ans que je suis employée dans ce magasin. Comment, à mon âge, je vais pouvoir trouver du travail. J'angoisse et je perds espoir**, avoue une employée. **On est presque tous passés chez le docteur pour calmer nos angoisses et nos dépresses.** »

Tous se sont retrouvés l'après-midi pour un entretien à Pôle emploi.